

# DIAGNOSTIC ENSEMBLES PAYSAGERS

## A. CARACTÉRISATION

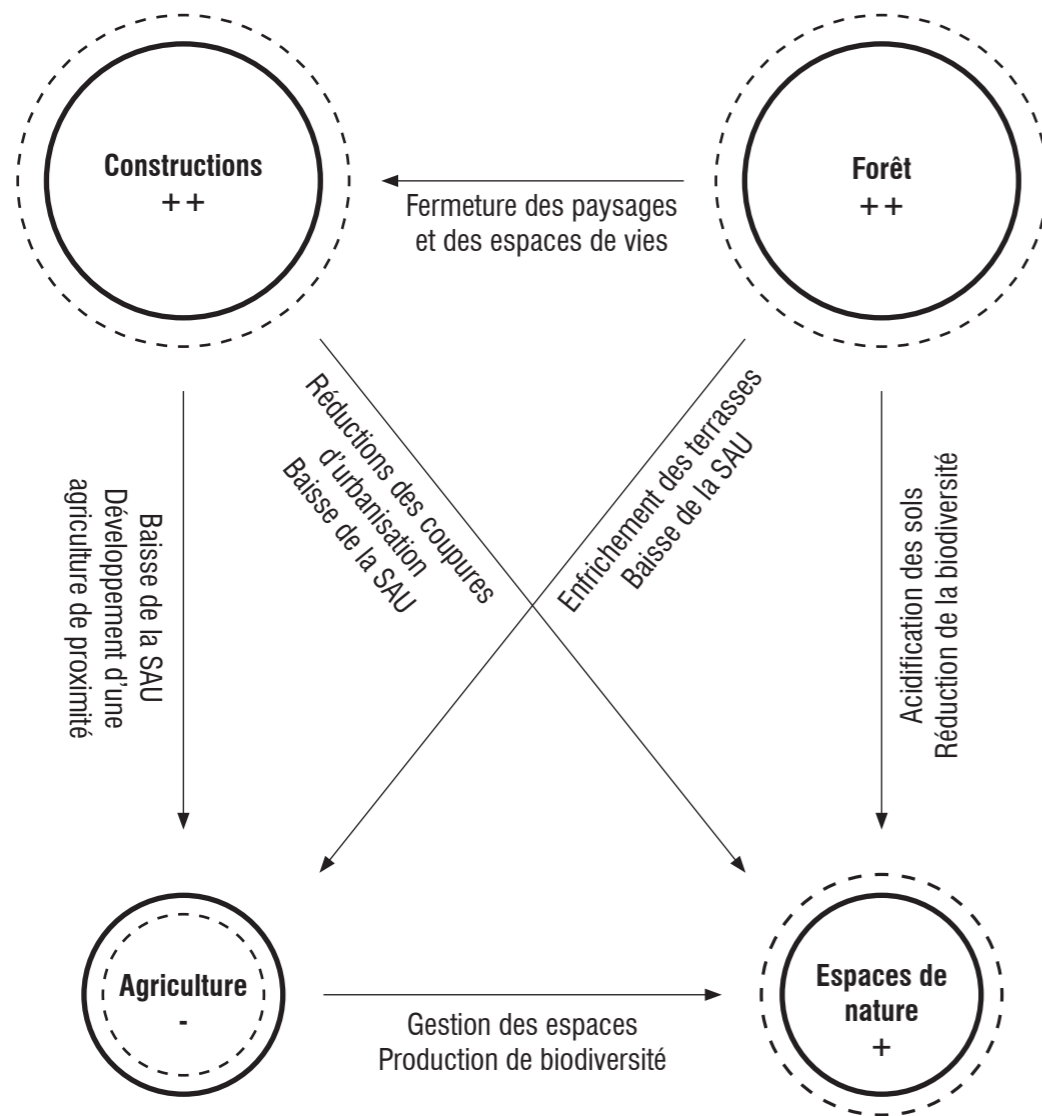
2. Paysages quotidiens et unités paysagères, évolution des modes d'habiter

### 3. DES ÉVOLUTIONS À MAÎTRISER DYNAMIQUES, POTENTIALITÉS ET PROBLÉMATIQUES

## SOMMAIRE

Introduction Rappel de la commande et des objectifs .....	3
Sommaire .....	4
1. Démarche et méthodologie .....	6
- Un projet co-construit .....	6
- Les 3 grands temps de la démarche .....	7
- Les différentes échelles d'analyse et d'action opérationnelle .....	8
- Les outils de dialogue : la vidéo et le site web .....	9
- Les personnes interrogées .....	10
2. La connaissance locale produite au fil du temps (intégration des études existantes) .....	12
<b>A. CARACTÉRISATION .....</b>	<b>15</b>
Vivre et habiter en Ardèche, recomposition de la société ardéchoise et de sa relation au paysage .....	16
Représentations sociales paysagères .....	20
<b>1. LA MONTAGNE, LES PENTES, LES PIÉMONT, LES PLAINES ET LES FONDS DE VALLÉES .....</b>	<b>31</b>
1. La géographie fondatrice de quatre grands ensembles paysagers .....	32
- La montagne .....	34
- Les pentes .....	44
- Les piémonts .....	58
- Les plaines et les fonds de vallées .....	76
Quatre grands ensembles, dix-sept unités paysagères : la diversité des paysages ardéchois .....	90
<b>2. PAYSAGES QUOTIDIENS ET UNITÉS PAYSAGÈRES, ÉVOLUTION DES MODES D'HABITER .....</b>	<b>93</b>
1. Les caractères fondateurs des paysages ardéchois .....	94
2. Les nouvelles dynamiques des paysages ardéchois .....	104
3. Des évolutions à maîtriser .....	
Dynamiques, potentialités et problématiques .....	111
<i>Tableaux de synthèse</i> .....	130

<b>B. ENJEUX .....</b>	<b>143</b>
Enjeux par ensembles paysagers .....	147
1. La montagne .....	149
Tableau récapitulatif .....	157
2. Les pentes .....	159
Tableau récapitulatif .....	169
3. Les piémonts .....	171
Tableau récapitulatif .....	181
4. Les plaines et fonds de vallées .....	183
Tableau récapitulatif .....	191



**L'étude montre donc que les paysages ardéchois, tels qu'ils sont ancrés dans les esprits et les mémoires, reposent sur un équilibre entre ses différentes composantes remarquables. Aujourd'hui cet équilibre est perturbé par la prédominance et la dynamique croissante et écrasante des composantes « urbanisation » et « boisements ».**

### 3. DES ÉVOLUTIONS À MAÎTRISER Dynamiques, Problématiques et potentialités

Comme évoqué précédemment, les caractères fondateurs de l'attachement aux paysages ardéchois reposent sur un équilibre des éléments des quatre grandes composantes. Aujourd'hui, l'équilibre des paysages est perturbé par les dynamiques dominantes en cours qui transforment et réduisent la diversité des paysages ardéchois.

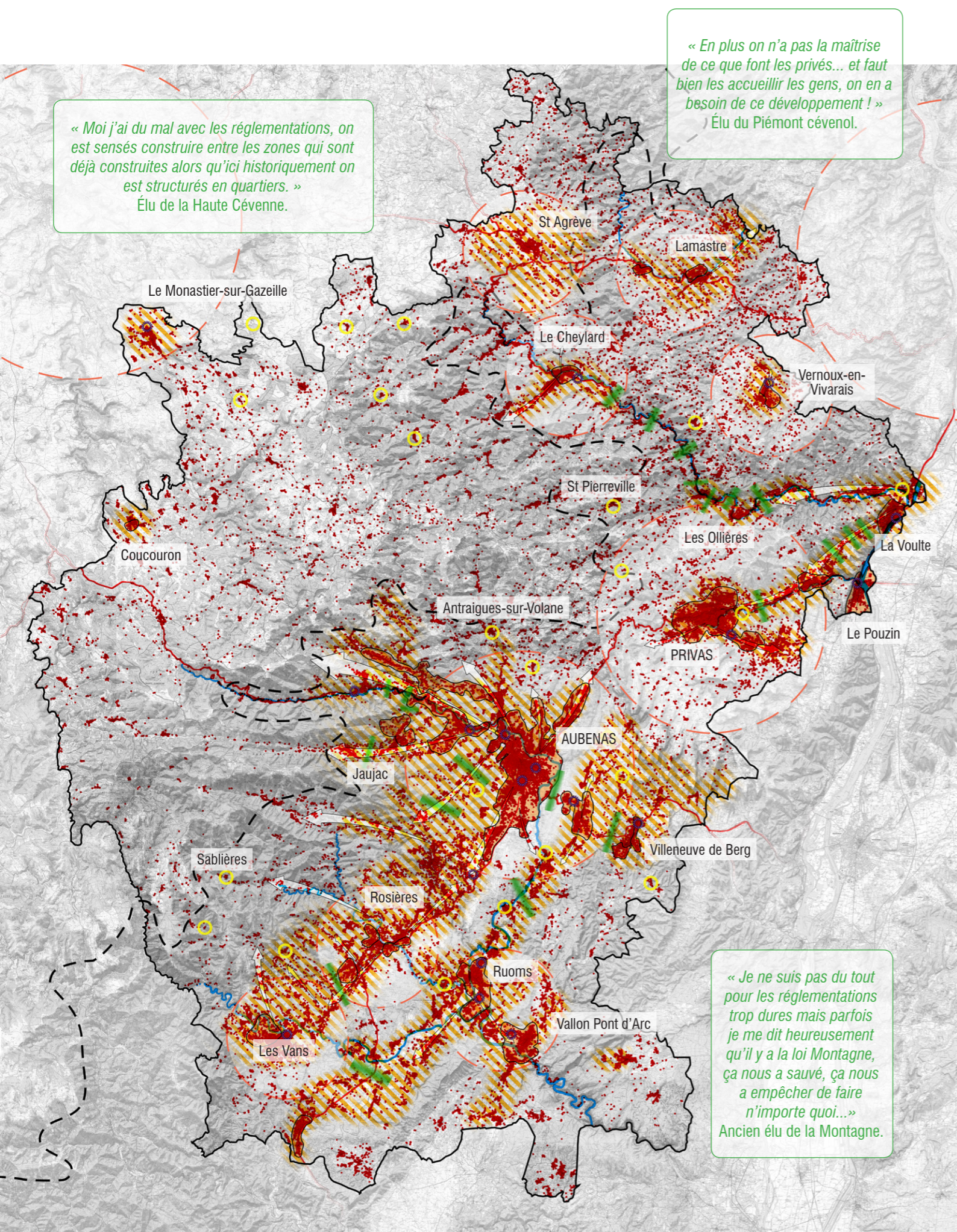
Autrement dit, qu'il s'agisse de cadre de vie quotidien ou de cadre touristique exceptionnel, ce qui crée l'attachement au territoire et par conséquent son attractivité, s'affaiblit de plus en plus dans les représentations sociales locales ou extérieures.

L'affaiblissement d'une image affirmée des paysages ardéchois dans les représentations des usagers résulte des phénomènes suivants :

- Les développements non maîtrisés de l'urbanisation et des boisements au détriment de l'agriculture et des espaces de nature,
- Un tourisme focalisant sur les paysages remarquables aux dépens des paysages quotidiens,
- Une faible lisibilité des offres culturelle, de loisirs et touristique, à l'échelle globale du territoire d'étude,
- Un fort potentiel de développement des filières énergies renouvelables (un contexte encore sous-exploité).

En prenant du recul par rapport à la caractérisation des quatre ensembles paysagers, les résultats de l'analyse des paysages mettent en lumière de grandes dynamiques en cours sur l'ensemble du territoire, pouvant être considérées comme des potentialités ou des problématiques.





« En plus on n'a pas la maîtrise de ce que font les privés... et faut bien les accueillir les gens, on en a besoin de ce développement ! »  
Élu du Piémont cévenol.

« Moi j'ai du mal avec les réglementations, on est sensés construire entre les zones qui sont déjà construites alors qu'ici historiquement on est structurés en quartiers. »  
Élu de la Haute Cévenne.

« Je ne suis pas du tout pour les réglementations trop dures mais parfois je me dit heureusement qu'il y a la loi Montagne, ça nous a sauvé, ça nous a empêché de faire n'importe quoi... »  
Ancien élu de la Montagne.

Tissu urbain 2016  
- fort développement (piémonts et plaines)  
- perte de dynamisme (pentes et montagne)

— Axes routiers majeurs  
- - - Limite des territoires à faibles densité (cf étude en cours)

POTENTIELS  
○ Attractivité des territoires situés à ~ 30 mn des pôles urbains  
○ Silhouettes villageoises remarquables principales (liste non exhaustive)

PROBLÉMATIQUES  
■ Paysages soumis au phénomène avéré de banalisation urbanistique et architecturale :  
- conurbation  
- étalement urbain,  
- disparition des structures bourgs-hameaux  
■ Paysages soumis au phénomène en cours de banalisation urbanistique et architecturale  
■ Coupures d'urbanisation menacées par l'étalement urbain  
○ Entrées de ville problématiques  
↗ Dynamiques d'urbanisation notables

• Patrimoine bâti, attractivité territoriale et banalisation architecturale

À l'échelle du territoire, la dynamique urbaine modifie et transforme les paysages ardéchois depuis un vingtaine d'années. Les paysages actuels traduisent des dynamiques opposées entre :  
- Une dynamique d'urbanisation importante sur la partie est du territoire, à proximité de la vallée du Rhône et sur les secteurs de plaines et de pentes.  
- Une dynamique de désertification dans les secteurs reculés des pentes et de la montagne (territoires éloignés des pôles urbains, et à plus de 800m d'altitude).  
À une échelle plus localisée il convient de souligner une pression urbaine forte sur les territoires situés à moins de 30 min :  
- des pôles urbains (Privas, Aubenas)  
- des villes portes, et pôles secondaires (Les Vans, Rosières, Vals-les-Bains, Vernoux-en-Vivarais, Le Cheylard, etc.)  
- et des pôles extérieurs (Montélimar, Le Puy ou Valence)

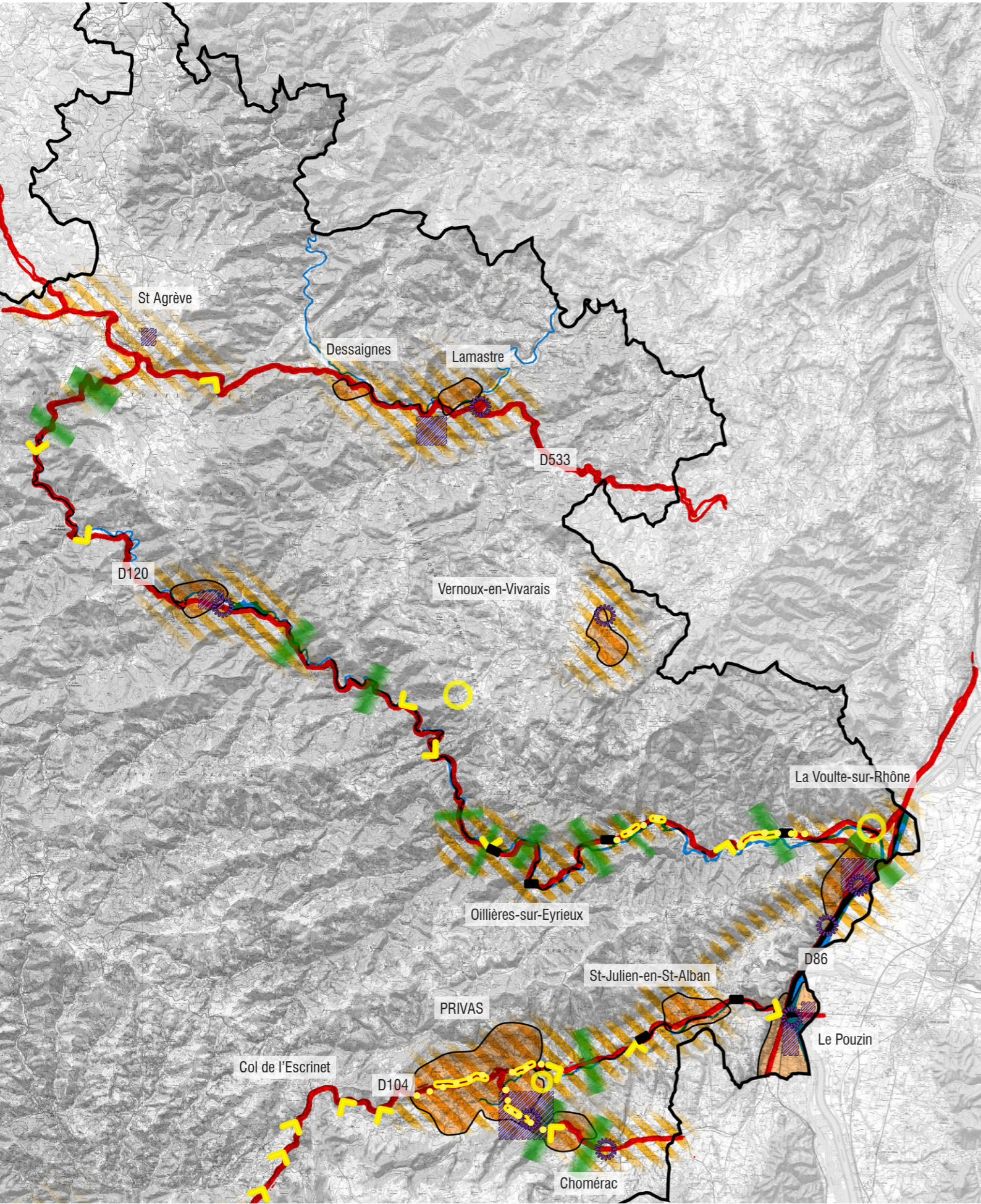
**Le Patrimoine bâti ardéchois**  
La traversée des paysages ardéchois permet d'observer la qualité et la diversité architecturale et urbaine des ensembles bâtis traditionnels en pierre, parfois réhabilités et souvent abandonnés. Les formes architecturales et urbaines des ensembles bâtis historiques montrent une adaptation au territoire environnant (orientation en fonction du vent, utilisation d'un type de calcaire, etc.). Les constructions anciennes s'intègrent donc facilement au paysage. Certains projets urbains et architecturaux récents illustrent une réelle volonté d'intégration avec des formes et matériaux nouveaux : constructions bois dans le piémont cévenol, réhabilitation des moulinaiges dans la Haute Cévenne, constructions récentes dans la pente, extensions de maisons en pierre dans les Boutières, etc.








**La banalisation urbanistique architecturale et paysagère**  
Le phénomène de banalisation est d'abord expliqué par l'étalement urbain.  
- linéaire le long des axes de communication (conurbation),  
- diffus et périurbain sur les versants et dans les clairières,  
- en poches (lotissements, campings, ZAE, etc.).  
Les coupures d'urbanisation existantes présentent donc des potentiels importants à valoriser pour leurs multiples intérêts (environnemental, fonctionnel et esthétique). La banalisation peut se lire à différents niveaux :  
- Urbanistique : disparition de la structure urbaine historique bourg/hameaux,  
- Architecturale : disparition des matériaux de constructions traditionnels (pierres calcaires) et transformation des formes architecturales (développement du pavillons et disparition des corps de fermes)  
- Paysager : multiplication des haies horticoles, des clôtures standardisées, des panneaux publicitaires, d'un mobilier urbain routier, etc.  
> Le diagnostic à l'échelle du territoire montre les secteurs où le phénomène de banalisation est avéré et ceux où il est en cours.

**La désertification**  
Ce phénomène concerne d'une part les bourgs reculés (des pentes et de la montagne). Il se traduit dans le paysage par l'abandon des logements, la fermeture des commerces, l'enfrichement des parcelles et des sites de terrasses. Mais ce phénomène touche aussi les bourgs-rue traversés par les axes de communication majeurs (dans les plaines). Dans ces villages les problématiques concernent essentiellement les conflits d'usages entre circulations douces et infrastructures « dures », de la sécurité et de la qualité des espaces publics.



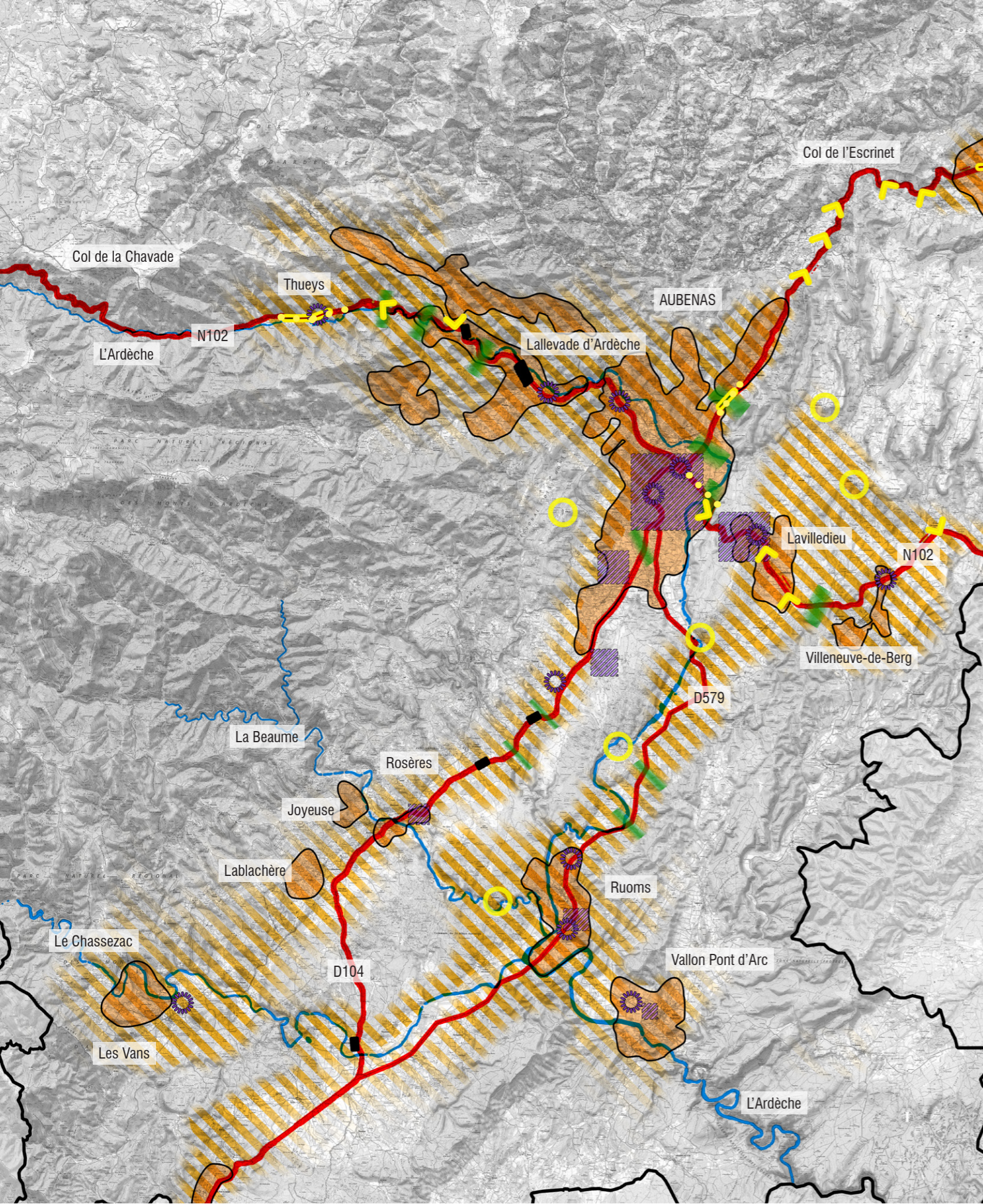
# Les paysages aux abords des axes de communication majeurs - Le Centre-Ardèche










-  Axes routiers majeurs
-  Bourgs traversés par un axe routier majeur (désertification et conflits d'usages)
-  Silhouettes villageoises remarquables situées aux abords des axes
-  Vues remarquables depuis les routes
-  Coupures d'urbanisation menacées par l'étalement urbain
-  Zone d'activités économiques : dynamique de développement
-  Entrées de ville problématiques
-  Allées de platanes en entrée de ville



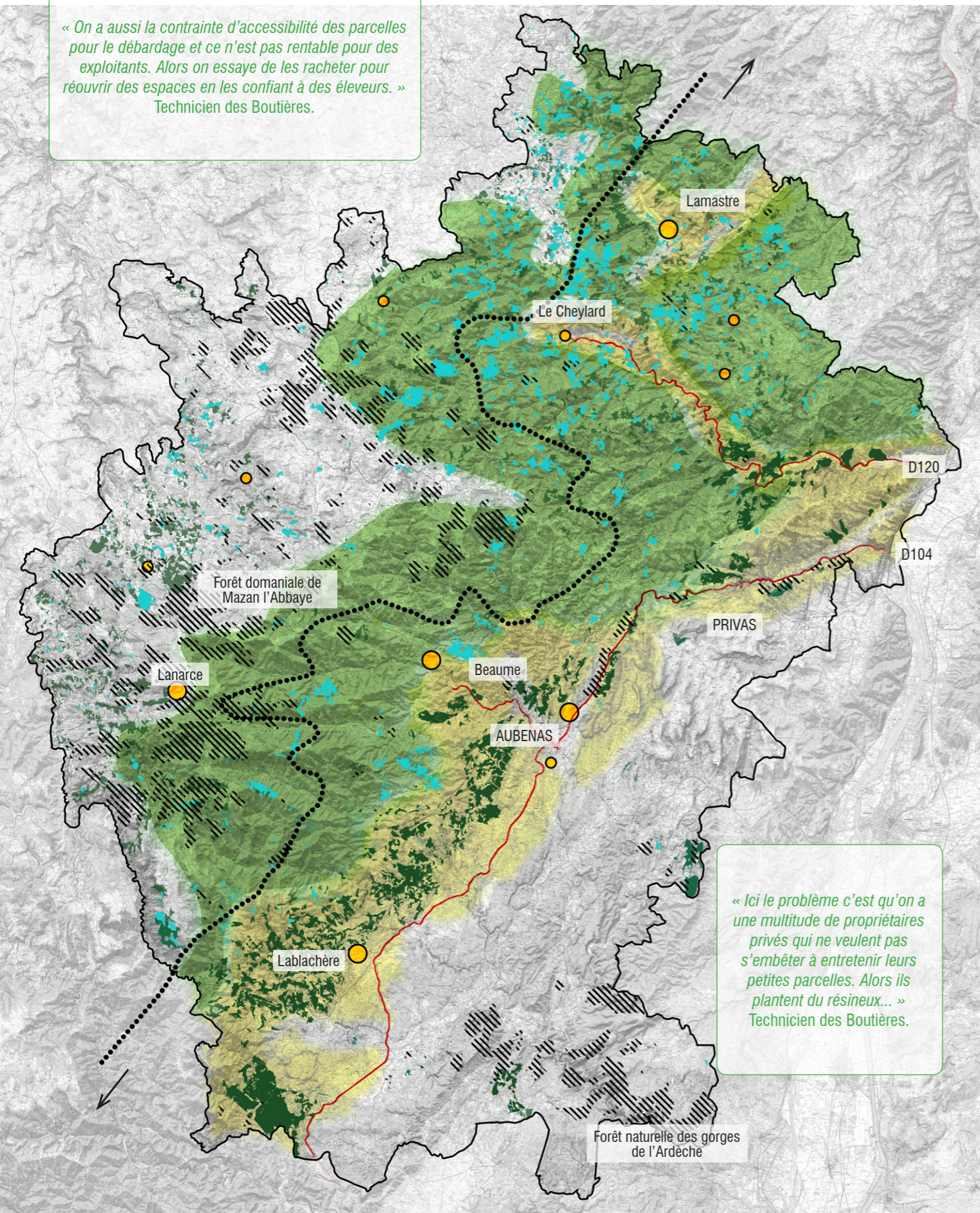
Les paysages aux abords des axes de communication majeurs - L'Ardèche méridionale



-  Axes routiers majeurs
-  Bourgs traversés par un axe routier majeur (désertification et conflits d'usages)
-  Silhouettes villageoises remarquables situées aux abords des axes
-  Vues remarquables depuis les routes
-  Coupures d'urbanisation menacées par l'étalement urbain
-  Zone d'activités économiques : dynamique de développement
-  Entrées de ville problématiques
-  Allées de platanes en entrée de ville



« On a aussi la contrainte d'accessibilité des parcelles pour le débardage et ce n'est pas rentable pour des exploitants. Alors on essaye de les racheter pour réouvrir des espaces en les confiant à des éleveurs. »  
Technicien des Boutières.



« Ici le problème c'est qu'on a une multitude de propriétaires privés qui ne veulent pas s'embêter à entretenir leurs petites parcelles. Alors ils plantent du résineux... »  
Technicien des Boutières.

En Ardèche, le boisement s'est développé sur plus de 100 000 ha en 40 ans.

← - - -> Courbe de niveau 800m

POTENTIELS:  
Paysages forestiers dominants et ressources diversifiées

< 800m : épicéa, hêtre, sapin, pin sylvestre, laricio, douglas = bois d'œuvre

> 800m : châtaignier, chêne vert (piémont Ardèche méridionale), pin maritime (Arc Les Vans-Aubenas-Privas) = fruits (châtaigne), bois d'œuvre et énergie

Forêts domaniales et forêts publiques (réserves naturelles et forêts gestion ONF)

PROBLÉMATIQUES :  
Paysages forestiers dégradés

Territoire des pentes > dynamique d'enrichissement et d'énrésinement

Territoire de piémonts > problématiques des coupes-rases > dynamique d'enrichissement et d'énrésinement

Boisements de pins maritimes sur les piémonts et versants ubacs des pentes

Enrésinement fort aux abords des axes de communication D104 et D120

Boisements de douglas purs plantés sur les lignes de crêtes

Peu de grandes scieries > transformation limitée

Sources : Géoportail

• Des forêts diversifiées ressources pour l'avenir

Depuis 1950 une évolution radicale a transformé et même inversé le caractère des paysages ardéchois. Les paysages se ferment peu à peu : d'un territoire à forte dominance agricole, l'Ardèche est devenue un territoire à dominance boisée. Le développement non maîtrisé de la forêt s'est étendu sur les terres agricoles.

La fermeture des paysages et des vues majeures

Une forêt privée, mitée et peu accessible

La première difficulté est la volonté des propriétaires. Les enjeux de sensibilisation, d'information et d'accompagnement sont donc premiers. Le caractère privé (à 91%) et mité (environ 80% des parcelles sont inférieures à 4ha) sont des problématiques majeures pour l'exploitation de la forêt. Les boisements sous exploités qui représentent un enjeu pour le territoire se situent en grande majorité dans le secteur des pentes, territoire difficile d'accès, notamment pour le débardage et le transport jusqu'aux scieries.

Baisse du «savoir-faire» forestier

Le contexte socio-économique actuel traduit une perte de dynamisme et manque d'intérêt pour la culture forestière : baisse considérable de l'activité des scieries, fermeture de la formation pour les forestiers au lycée d'Aubenas, concurrence croissante des bois venus de l'étranger, etc.

Une dominance des résineux

Grande domination du pin maritime à moins de 800 mètres d'altitude et augmentation de la surface boisée de résineux (pin maritime, sylvestre, laricio ou noir) aux dépens des feuillus. > Problématiques environnementale et paysagère : système racinaire et tenue des sols (érosion), opacité des boisements et gestions en coupe-rase des parcelles, acidification des sols.

Le châtaignier, une plus-value pour le territoire

Traditionnellement cultivé en verger pour ses fruits, le châtaignier couvre aujourd'hui une grande partie des versants sous forme de taillis ou forêt non gérée. La dynamique d'enrichissement des vergers est de plus en plus importante et provoque de gros problèmes d'effondrement et de glissement de terrain. Le bois de châtaignier est un bois noble mais encore sous-exploité. Le PNR lance un programme de reconquête de la châtaigneraie afin de trouver des solutions pour améliorer l'état de la forêt et valoriser une essence locale, culturellement importante.

Un terrain d'expérimentation pour la gestion collective

La quantité et la qualité de la forêt ardéchoise représente un réel atout pour le territoire. Aujourd'hui largement sous-exploitée, la forêt attise les curiosités pour les années à venir > plusieurs initiatives locales sont en cours : charte forestière, regroupements forestiers, ASLGF, Bourse foncière forestière, AMAP, etc.

Conflit de représentations

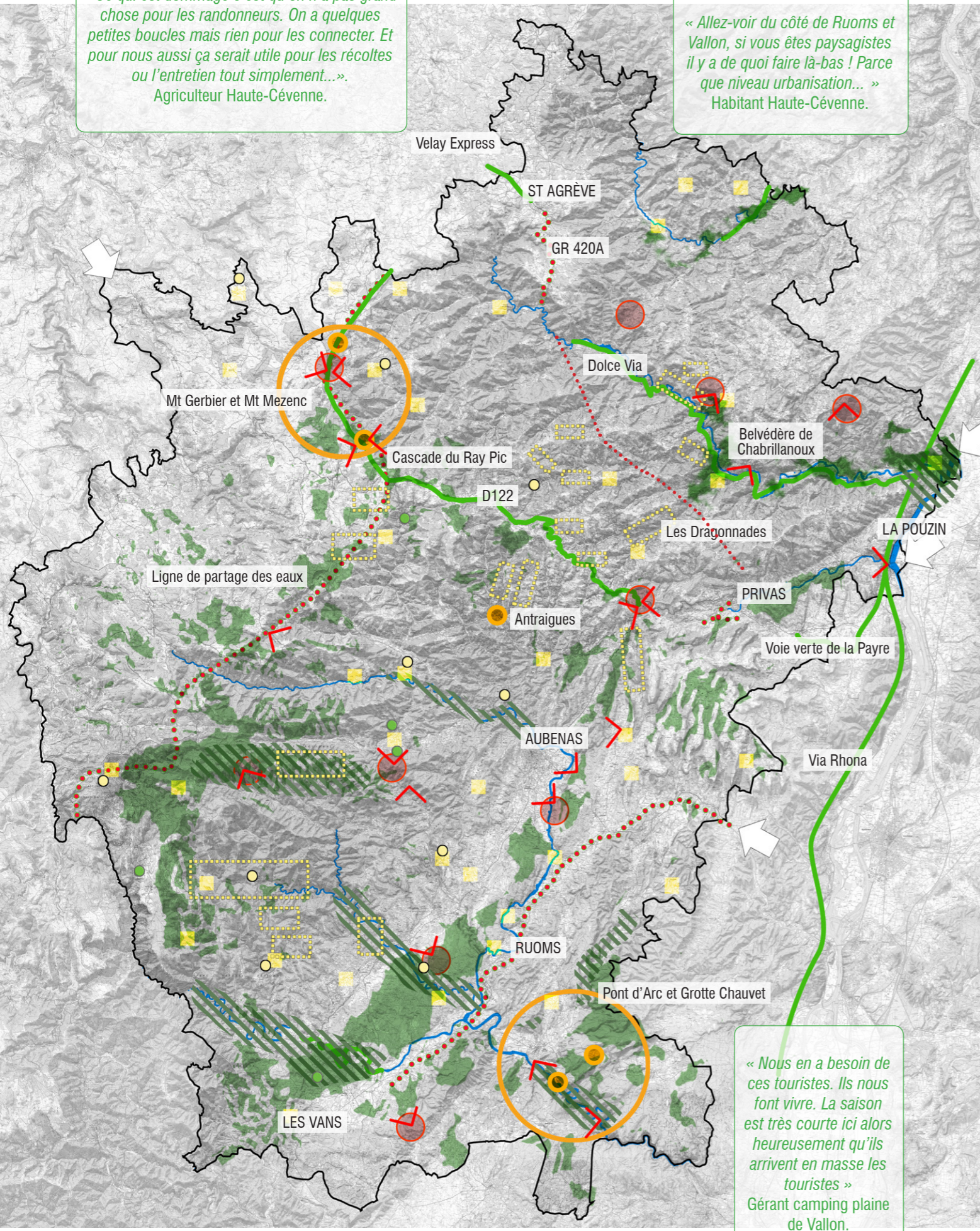
Ce qui reste de l'Ardèche quand on ferme les yeux, c'est un paysage naturel. Or ce caractère naturel était lié à l'agriculture autrefois alors qu'aujourd'hui les paysages «naturels» de l'Ardèche sont boisés. >> Évolution des caractéristiques paysagères ardéchoises ? À affirmer ou à contrer ?



« Ce qui est dommage c'est qu'on n'a pas grand chose pour les randonneurs. On a quelques petites boucles mais rien pour les connecter. Et pour nous aussi ça serait utile pour les récoltes ou l'entretien tout simplement... ».  
Agriculteur Haute-Cévenne.

« Allez-voir du côté de Ruoms et Vallon, si vous êtes paysagistes il y a de quoi faire là-bas ! Parce que niveau urbanisation... »  
Habitant Haute-Cévenne.

« Nous en a besoin de ces touristes. Ils nous font vivre. La saison est très courte ici alors heureusement qu'ils arrivent en masse les touristes »  
Gérant camping plaine de Vallon.



**Gerbier**  
> renommée nationale  
> activités pleine nature

**Chauvet Pont d'Arc**  
> renommée internationale  
> activités pleine nature + culturelles

**Pôles touristiques majeurs**

**Sites touristiques attractifs**

**Rivières et gorges principales**

**POTENTIALS : Patrimoine bâti et naturel**

**Bâti remarquable:** silhouettes villageoises, châteaux, bâtiments industriels réhabilités, etc.

**Sites de terrasses remarquables entretenus et visibles**

**Sites culturels attractifs:** (musée, hameau, puits, etc.)

**Monuments naturels et géologiques**

**Itinéraires paysagers et voies vertes principales très fréquentées**

**Espaces stratégiques**

**Vues remarquables principales et situations de « basculement paysager »**

**Itinéraires paysagers et liaisons douces potentielles**

**Sites d'intérêt paysager délaissés**

**PROBLÉMATIQUES : Des secteurs menacés**

**Réservoirs de biodiversité attractifs pour le tourisme**

**Paysages banalisés et milieux naturels sur fréquentés menacés**

**Entrées sur le territoire peu valorisées**

**• Une ressource paysagère attractive pour les loisirs et le tourisme**

**Un patrimoine naturel et bâti**  
Depuis plusieurs dizaines d'années, les paysages naturels de l'Ardèche attirent et permettent à l'activité touristique de se développer autour des sports de nature, notamment le canoë et la randonnée. Deux grands types de paysages représentent une attractivité : les paysages façonnés par l'eau et ceux liés à l'activité volcanique. Les paysages « construits » et les éléments du patrimoine bâti sont eux encore peu connus même si une dynamique récente illustre la tendance vers un tourisme plus culturel.

Deux pôles attractifs majeurs sont reconnus à l'échelle nationale :  
> L'ensemble Gerbier-Mezenc et l'ensemble Pont D'Arc - Grotte Chauvet

Une multitude de petites « niches » présentent aussi un intérêt particulier pour ses paysages et constituent une image de marque pour les ardéchois :  
> les sites de terrasses et de clapas (dans le Berg)  
> les ensembles bâtis et silhouettes villageoises remarquables, les châteaux, les bâtiments industriels réhabilités, etc.  
> les monuments géologiques et naturels comme les géosites, sucs, gorges, défilés, etc.  
> les réservoirs de biodiversité (espaces naturels mentionnés dans les SCoT)  
> les itinéraires panoramiques et les liaisons douces : via rhona, dolce via, ligne de partage des eaux, route des paysages 122, Velay Express etc.

**Des espaces stratégiques abandonnés**

Le territoire requiert d'un certain nombre de lieux, stratégiques car présentant un intérêt paysager mais trop souvent abandonnés et en friche. Il s'agit de sites précis (comme les oppidums, les parkings, les cols, etc.) et d'itinéraires potentiels pour intéressants pour relier ou observer. Les entrées sur le territoire représentent aussi des secteurs stratégiques mais délaissés.

**Les conséquences du tourisme de masse**

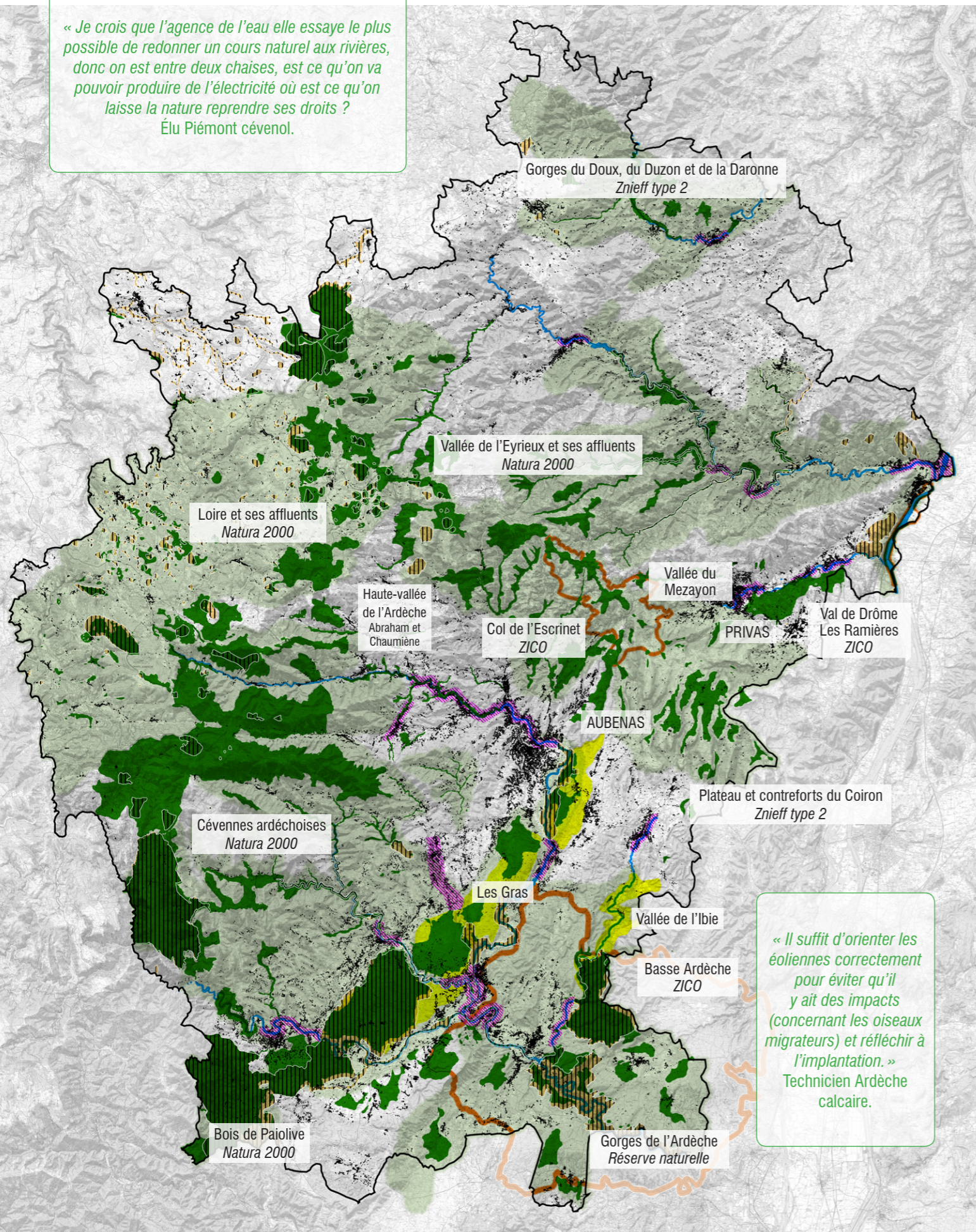
**DES SECTEURS MENACÉS PAR LE TOURISME DE MASSE**  
En matière de fréquentation le territoire est « bipolaire ». Les deux pôles majeurs de subissent et profitent d'un tourisme de masse estival. Deux types de menaces pèsent sur les paysages touchés par le tourisme de masse :  
- la banalisation des paysages : multiplication des enseignes, juxtaposition et intégration des campings, croissance considérable des résidences secondaires, etc.).  
- la « surfréquentation » des espaces naturels: baisse de la qualité de l'eau, faune et flore menacée, conflits d'usages sur les circulations (motorisées ou non).

**DES SECTEURS SOUS-ÉQUIPÉS**  
À l'échelle du territoire les acteurs du tourisme s'accordent sur le manque d'équipements, d'hébergements, et de stationnements sur les secteurs les plus fréquentés.

**Une offre touristique globale peu lisible : un territoire qui ne profite pas de la renommée des deux pôles reconnus au niveau national.**



« Je crois que l'agence de l'eau elle essaye le plus possible de redonner un cours naturel aux rivières, donc on est entre deux chaises, est ce qu'on va pouvoir produire de l'électricité où est ce qu'on laisse la nature reprendre ses droits ?  
Élu Piémont cévenol.



« Il suffit d'orienter les éoliennes correctement pour éviter qu'il y ait des impacts (concernant les oiseaux migrants) et réfléchir à l'implantation. »  
Technicien Ardèche calcaire.

## • Un réservoir de biodiversité national sous pressions

### Des espaces de nature nombreux et diversifiés

Bien que mentionnée à travers les autres thématiques, la qualité «naturelle» des paysages ardéchois mérite une page spécifique. Étroitement liés à l'altitude, le climat, la géologie et au degré d'artificialisation, les espaces naturels nombreux diversifiés, constituent une plus-value majeure pour le territoire. De manière générale, les «zones déjà définies par des classements ou des inscriptions en tant que territoires à protéger, où l'aménagement doit être absent ou compatible, dans la durée, avec la richesse écologique des territoires.» (FRAPNA) doivent être maintenues et leur préservation reste un enjeu majeur.

### UNE NATURE REMARQUABLE

Les zones humides et tourbières sur les plateaux, les têtes de bassins versants, les massifs boisés et pâturés sur les pentes, les gorges, et les milieux secs méditerranéens sur les Gras sont les plus connus et préservés.

### NATURE DU « QUOTIDIEN »

D'autres espaces de nature plus communs voire banals souvent oubliés permettant les continuités écologiques, représentent un rôle majeur dans les échanges entre les écosystèmes: jardins, potagers, vergers, alignements d'arbres remarquables, berges de rivières, ripisylves, bocages, abords des routes et de voies de chemins de fer, etc. Ces espaces sont d'autant plus importants à préserver quand ils constituent des coupures d'urbanisation.

### Multiplication des mesures de protection

Dans les différents documents réglementaires, les espaces de nature sont mentionnés. Certaines réglementations comme les ZNIEFF du type 2 et les réservoirs de biodiversité présentés dans les SCoT seront très précisément observées dans les phases suivantes du plan de paysage afin de décliner un programme d'actions opérationnelles.

- Vastes secteurs de nature : Znieff du type 2, et ZICO

- Secteurs plus localisés : Natura 2000 et réserves naturelles

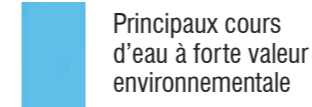
### Secteurs sous pression

#### ENSEMBLES PAYSAGERS RECONNUS MAIS NON PROTÉGÉS

L'étude des différents espaces de nature nous amène à souligner certains ensembles paysagers reconnus mais non protégés dans leur globalité : les gras, la vallée de l'Ibie, la vallée du Mezayon, par exemple. Ces ensembles sont menacés par le développement urbain et représentent des zones de conflits entre qualité environnementale et urbanisation.

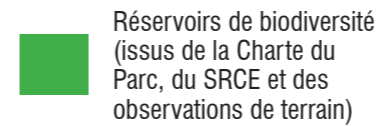


Urbanisation

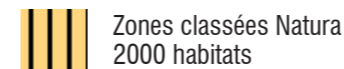


Principaux cours d'eau à forte valeur environnementale

POTENTIELS :  
Espaces naturels remarquables et protégés



Réservoirs de biodiversité (issus de la Charte du Parc, du SRCE et des observations de terrain)



Zones classées Natura 2000 habitats

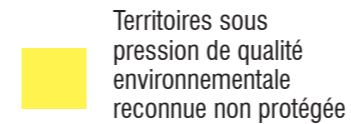


ZNIEFF 2



ZICO

PROBLÉMATIQUES :  
Espaces naturels menacés



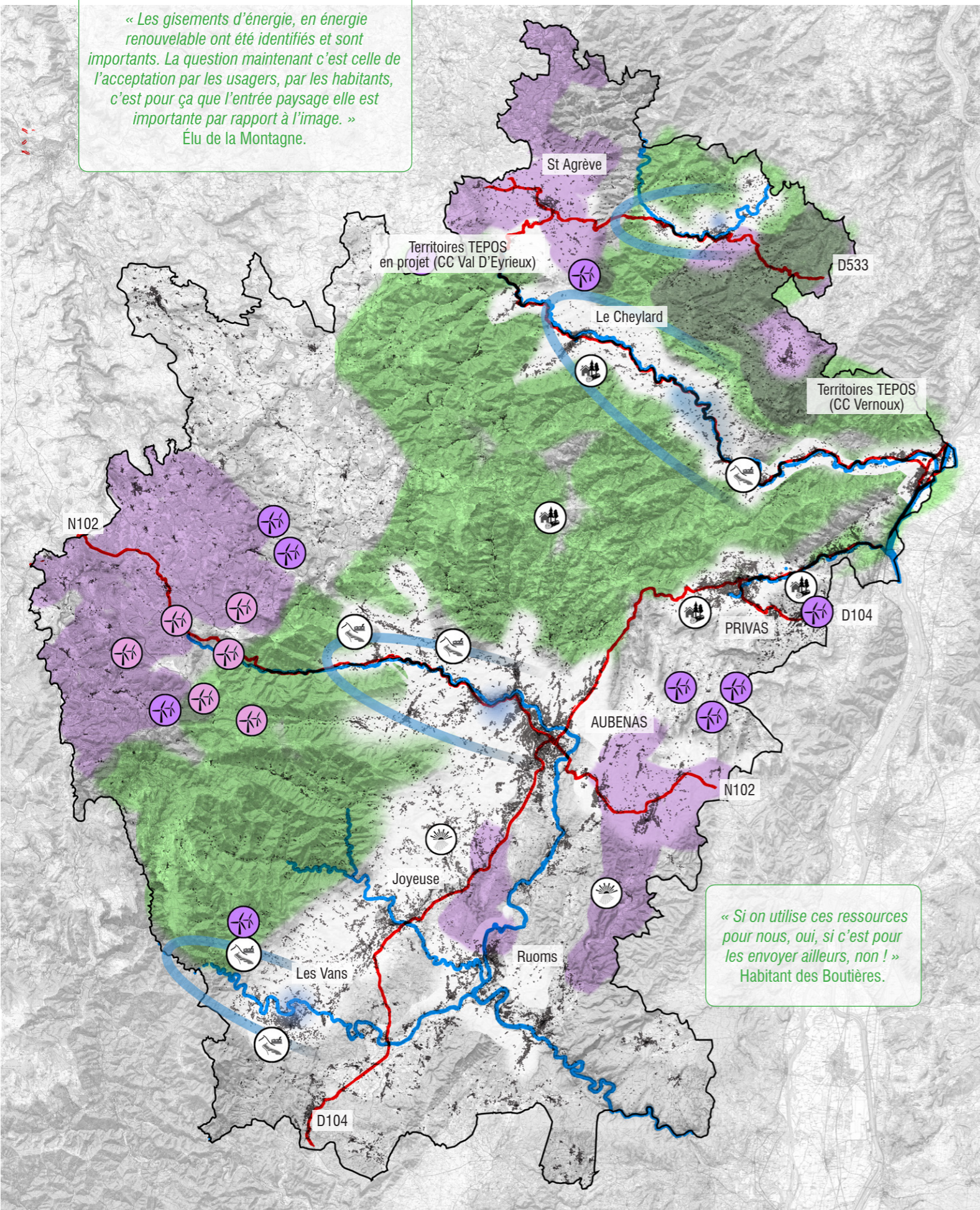
Territoires sous pression de qualité environnementale reconnue non protégée



Zones de conflit qualité environnementale / développement urbain



« Les gisements d'énergie, en énergie renouvelable ont été identifiés et sont importants. La question maintenant c'est celle de l'acceptation par les usagers, par les habitants, c'est pour ça que l'entrée paysage elle est importante par rapport à l'image. »  
Élu de la Montagne.



« Si on utilise ces ressources pour nous, oui, si c'est pour les envoyer ailleurs, non ! »  
Habitant des Boutières.

## • Un territoire riche en ressources renouvelables

Peu abordé dans les entretiens individuels mais largement débattue au cours des parcours et ateliers collectifs, la thématique des énergies renouvelables s'impose quand on évoque l'avenir du paysage ardéchois. Dans le cadre du plan de paysage il est intéressant d'envisager cette thématique à travers le prisme du paysage, ressource patrimoniale, environnementale et touristique ou ressource pour la production énergétique. Quelle concurrence existe-t-il entre la valeur paysage et la valeur de production énergétique ? Dans le cadre de la transition énergétique, les thématiques plus globales comme les mobilités, les circuits courts, et les techniques de construction ne seront pas développées ici.

### Des territoires producteurs potentiels

Représentant un réel potentiel la diversité des paysages permet de développer la production d'énergie. Certains projets ont déjà prouvé leur intérêt (en matière d'apport financiers, d'autonomie énergétique et d'innovation), d'autres ont cristallisé des conflits de représentations (notamment sur l'intégration des équipements et la distribution de l'énergie produite).  
Déjà très présentes sur les plateaux, les éoliennes constituent des éléments plutôt assumés dans les paysages et l'économie par les municipalités.

Par ailleurs, le reste du territoire est sous exploité alors qu'il constitue un véritable potentiel. Les contraintes topographiques et foncières sont les principaux freins au développement de projets producteurs d'énergies renouvelables malgré le savoir-faire local, notamment pour l'énergie hydraulique:

- Les pentes > la filière bois
- Les vallées > la filière hydraulique
- Les plateaux (Montagne, Coiron, Vernoux) et les Gras > le solaire et l'éolien domestique.

### Des territoires consommateurs

Les territoires de plaines et de piémonts où habitent et travaillent 80% de la population sont les territoires consommateurs en matière d'énergie. Par exemple les chaufferies bois se concentrent autour d'Aubenas et de Privas.

- Chaufferies bois existantes
- Centrales hydroélectriques existantes
- Parcs éoliens existants ou accordés en 2010
- Parcs éoliens en cours d'instruction en 2010
- Parcs solaires existants

#### POTENTIELS

##### Territoires producteurs

- Les pentes : étage privilégié pour la filière bois
- Les vallées potentielles pour redévelopper l'utilisation de l'énergie hydraulique: secteurs privilégiés pour l'installation de centrales hydrauliques (rivières torrentielles, centrales déjà existantes, équipements liés au génie hydraulique à réhabilité)
- Zones favorables au développement de l'éolien issues du SRE de la région Rhône Alpes, approuvé en 2012






















#### PROBLÉMATIQUES :

##### Territoires consommateurs












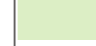












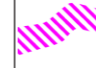
- Peu d'axes de transport et de distribution
- Concentration de la consommation dans la plaine et le piémont

> Pour plus d'informations, consulter le **Schéma Régional Éolien** et la **Charte du Parc**





























	Patrimoine construit, attractivité territoriale et banalisation architecturale	Présence d'une forêt patrimoniale et remarquable	Paysages et productions agricoles diversifiées		Une ressource paysagère attractive pour les loisirs et le tourisme	Un réservoir de biodiversité national sous pressions	Un territoire riche en ressources renouvelables
<b>P o t e n t i e l s</b>	<p> Patrimoine bâti: silhouettes villageoises, ensembles architecturaux (pierres volcaniques, lauzes et formes massives) et bâtis agricoles de qualité</p> <p> Dynamique urbaine dans le secteur est (St Agrève) et à Coucouron</p> <p> Coupures d'urbanisation maintenues dans les secteurs en cours d'urbanisation</p>	<p> Forêt exploitée pour le bois d'œuvre: essences diversifiées (épicéa, hêtre, sapin, pin sylvestre, laricio, douglas) et bonne accessibilité</p> <p> Présence de forêts domaniales et de forêts publiques : forêts anciennes dites «naturelles» (réserves naturelles et forêts gestion ONF)</p>	<p> Élevage dynamique qui garantit un maintien des vastes prairies ouvertes (paysages caractéristiques de la Montagne)</p> <p>Production valorisée (AOP Fin Gras) sur les secteurs central (Unités «Plateau agricoles AM et Haute-Loire)</p>		<p> Pôles touristiques majeurs (tourisme de masse) : Le Gerbier, les sources de la Loire et le Mezenc</p> <p> Patrimoine bâti: silhouettes villageoises, ensembles architecturaux</p> <p> Les itinéraires et pôles d'intérêts paysagers : D122, Cirque des Boutières, la Ligne de partage des eaux, et les nombreuses vues remarquables.</p>	<p>Présence d'espaces naturels remarquables, reconnus et protégés:</p> <p> . Natura 2000</p> <p> . Znieff type II</p> <p> . réservoirs de biodiversité</p>	<p> Zones favorables au développement de l'éolien issues du SRE de la région Rhône Alpes, approuvé en 2012</p>
<b>P r o b l é m a t i q u e s</b>	<p> Abandon et désertification des centres des villes et des villages: vacance des logements et phénomène de résidentialisation</p> <p>Perte de lisibilité des silhouettes villageoises car menacées par l'avancée des boisements</p> <p> Phénomène de banalisation «en cours» dans le secteur de (St Agrève) et à Coucouron</p> <p> Entrées de villes dégradées</p>	<p>Fermeture des paysages et des vues : développement des boisements spontanés aux abords des villages (Unité «Plateau sylvicole»)</p>	<p>Conflits d'usage entre les éleveurs et les randonneurs</p> <p> Secteurs non couverts par l'AOP</p>		<p> Des espaces stratégiques abandonnés et peu mis en valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. les vues remarquables principales,</li> <li>. les itinéraires paysagers et liaisons douces potentielles,</li> <li>. les entrées sur le territoire (par la N102 au nord et la D533 à l'est)</li> </ul> <p> Des secteurs menacés et sous-équipés pour le tourisme de masse:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. espaces naturels (zones humides),</li> <li>. le pôle touristique Gerbier-Cirque des Boutières Mezenc.</li> </ul> <p> Lisibilité de l'offre (hébergement, stationnement, randonnées, pôles attractifs, etc.)</p>	<p>Connaissances sur le patrimoine paysager, les évolutions et la localisation des sites à visiter.</p>	<p> Implantation de nouveaux parcs éoliens</p> <p>Dveloppement des projets éoliens domestiques</p>











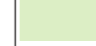













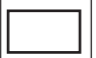


	Patrimoine construit, attractivité territoriale et banalisation architecturale	Présence d'une forêt patrimoniale et remarquable	Paysages et productions agricoles diversifiées	Une ressource paysagère attractive pour les loisirs et le tourisme	Un réservoir de biodiversité national sous pressions	Un territoire riche en ressources renouvelables
<b>P o t e n t i e l s</b>	<p> Patrimoine bâti: silhouettes villageoises, ensembles architecturaux (pierres volcaniques, lauzes et formes verticales accrochées au relief), bâtis industriels et patrimoine bâti lié au génie hydraulique</p> <p> Grande quantité de sites de terrasses ou de clapas souvent en friche</p> <p> Dynamique urbaine dans les secteurs est, de Centre Ardèche (Unité «Pays de Vernoux», et «Bassin du Doux»)</p> <p>Réhabilitation des certains bourgs ou hameaux dans les secteurs les plus accessibles</p>	<p> Forêt exploitée pour le bois d'œuvre et le bois énergie: essences étagées: épicéa, hêtre, sapin, pin sylvestre, laricio, douglas (&lt;800m), et pin maritime (&gt;800m)</p> <p> Le châtaignier une plus-value pour le territoire</p> <p> Présence de forêts domaniales et de forêts publiques (réserves naturelles et forêts gestion ONF)</p>	<p> Paysages caractéristiques façonnés par la polyculture dans les clairières et par les vergers de châtaigniers.</p> <p>Production agricole valorisée qui soutient le maintien d'une partie des vergers de châtaigniers. (AOP Châtaigne d'Ardèche)</p> <p>Spécialisation de certains secteurs dans la culture du fruit (Unités «Bassin du Doux» et «Pays du Vernoux»)</p>	<p> Antraigues, pôle touristique de renommée nationale</p> <p> Les silhouettes villageoises remarquables</p> <p> Les itinéraires et pôles d'intérêts paysagers : D122, la Dolce Via, les sites de terrasses remarquables, les oppidum romains, les cols et les nombreuses vues remarquables.</p>	<p>Présence d'espaces naturels remarquables, reconnus et protégés:</p> <p> . Natura 2000</p> <p> . Znieff type II</p> <p> - ZICO</p> <p> . réservoirs de biodiversité</p>	<p> Les vallées: secteurs privilégiés pour redévelopper l'utilisation de l'énergie hydraulique: rivières torrentielles et centrales hydrauliques</p> <p> Secteur privilégié pour la filière bois</p>
<b>P r o b l é m a t i q u e s</b>	<p> Phénomène de banalisation «en cours» les secteurs est, de Centre Ardèche (Unité «Pays de Vernoux», et «Bassin du Doux»)</p> <p> Désertification des centres villes anciens (dans les bourgs reculés): logements et commerces vacants, et phénomène de résidentialisation</p> <p> Villages-rue traversés par la N102 (Unité «Haute-Cévenne) et la D120 (Unité «Boutières)</p>	<p> Forêt privée, mitée et peu accessible</p> <p> Développement des boisements de pins maritimes sur les versants ubac</p> <p>Plantations de douglas sur les lignes de crêtes</p> <p>Fermeture des paysages et des vues majeures: développement des boisements spontanés aux abords des villages (perte de lisibilité des silhouettes villageoises remarquables)</p>	<p>Des paysages agricoles menacés par une forte dynamique d'enfrichement sur les secteurs les plus reculés</p> <p>Des terres agricoles stratégiques abandonnées: les clairières et les sites de terrasses autour des villages et des bourgs (topographie, foncier morcelé et pratiques culturelles)</p> <p>Les corridors écologiques</p>	<p>Des espaces stratégiques abandonnés et peu mis en valeur :</p> <p> . les vues remarquables principales,</p> <p> . les itinéraires paysagers et liaisons douces potentielles</p> <p> Des secteurs menacés : espaces naturels attractifs pour le tourisme (Massif du Tanargue)</p> <p>Lisibilité de l'offre (hébergement, stationnement, randonnées, pôles attractifs, etc.)</p>	<p> Zones de conflit qualité environnementale / développement urbain (résidentiel et touristique) et mobilité (axe N102, Bassin du Doux et Vallée de l'Eyrieux)</p> <p>Connaissances sur le patrimoine paysager, les évolutions et la localisation des sites à visiter.</p>	<p>Réhabilitation des moulinages (coût et droit d'eau)</p> <p>Débardage et transport du bois</p> <p>Distance entre le lieu de production et le lieu d'exploitation</p>



	Patrimoine construit, attractivité territoriale et banalisation architecturale	Présence d'une forêt patrimoniale et remarquable	Paysages et productions agricoles diversifiées		Une ressource paysagère attractive pour les loisirs et le tourisme	Un réservoir de biodiversité national sous pressions	Un territoire riche en ressources renouvelables
<b>P o t e n t i e l s</b>	<p> Patrimoine bâti: silhouettes villageoises, ensembles architecturaux (schiste, granite et grès ou basalte et calcaire), bâtis industriels et patrimoine bâti lié au génie hydraulique de qualité</p> <p> Grande quantité de sites de terrasses souvent enfrichés</p> <p> Réhabilitation de certains bourgs ou hameaux dans les secteurs les plus accessibles</p> <p> Dynamique urbaine dans les secteur les plus accessibles</p> <p> Coupures d'urbanisation maintenues dans les secteurs en cours d'urbanisation</p>	<p> Forêt monospécifique (pins maritimes): cadre de vie attractif et apprécié pour son caractère méridional</p> <p>Potentiel de valorisation économique (industries) et énergétique (chauffage)</p>	<p> Terrasses de cultures (vignes et oliviers) dans les secteurs sud et touristiques</p> <p> Production valorisée (AOP Côtes du Vivarais)</p>		<p> Les rivières et les gorges</p> <p> Les silhouettes villageoises remarquables</p> <p> Les itinéraires et pôles d'intérêts paysagers : D122, les sites de terrasses remarquables, les oppidum romains, les voies vertes et les nombreuses vues remarquables.</p>	<p> . Natura 2000</p> <p> . Znieff type II</p> <p> - ZICO</p> <p> . réservoirs de biodiversité</p> <p>Secteurs d'habitat : espaces extérieurs entretenus et jardinés : nature ordinaire</p>	<p> Les vallées: secteurs privilégiés pour redévelopper l'utilisation de l'énergie hydraulique: rivières torrentielles et centrales hydrauliques</p> <p> Secteur privilégié pour la filière bois</p>
<b>P r o b l é m a t i q u e s</b>	<p>Perte de lisibilité des silhouettes villageoises car menacées menacées par le boisement et l'urbanisation diffuse</p> <p> Désertification des centres villes anciens, Phénomène de résidentialisation</p> <p> Phénomène de banalisation «en cours» dans les secteurs les plus accessibles</p> <p> Entrées de villes dégradées</p>	<p>Forêt privée, mitée et peu accessible</p> <p> Dynamique d'enrichissement et d'énrésinement &gt; développement considérable des boisements de pins maritimes: acidification des sols, glissements de terrains, gestion paysagère par coupes-rases</p>	<p>Des paysages agricoles menacés: Forte dynamique d'enrichissement Fort développement urbain</p> <p>Des terres agricoles stratégiques abandonnées: - Les Gras,territoire potentiel pour le développement d'une agriculture raisonnée - Les corridors écologiques</p>		<p>Des espaces stratégiques abandonnés et peu mis en valeur :</p> <p> . les vues remarquables principales,</p> <p> . les itinéraires paysagers et liaisons douces potentielles,</p> <p> Des secteurs menacés: par la fréquentation estivale - Espaces naturels attractifs pour le tourisme (Gorges de la Baume et du Chassezac)</p> <p>Lisibilité de l'offre (hébergement, stationnement, randonnées, pôles attractifs, etc.)</p>	<p> Des ensembles paysagers présentant une qualité environnementale, reconnus mais non protégés (Les Gras, la vallée du Mezayon)</p> <p> Zones de conflit qualité environnementale / développement urbain (résidentiel et touristique) et mobilité (axe N102, Bassin du Doux et Vallée de l'Eyrieux)</p> <p>Connaissances sur le patrimoine paysager, les évolutions et la localisation des sites à visiter.</p>	<p>Réhabilitation des moulinages (coût et droit d'eau)</p> <p>Débardage et transport du bois</p> <p>Dstance entre le lieu de production et le lieu d'exploitation</p>



	Patrimoine construit, attractivité territoriale et banalisation architecturale	Présence d'une forêt patrimoniale et remarquable	Paysages et productions agricoles diversifiées		Une ressource paysagère attractive pour les loisirs et le tourisme	Un réservoir de biodiversité national sous pressions	Un territoire riche en ressources renouvelables
<b>P o t e n t i e l s</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> - Patrimoine bâti : silhouettes villageoises menacée par l'urbanisation</li> <li> Dynamique urbaine forte surtout dans la partie sud et est du territoire</li> <li> Coupures d'urbanisation maintenues dans les secteurs en cours d'urbanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Présence de forêts domaniales et de forêts publiques (réserves naturelles et forêts gestion ONF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vergers arbres fruitiers (Unité «Arc Privadois»)</li> <li> Bassins agricoles (Ceinture maraîchère d'Aubenas, Plaine de Berrias, Plaine de Chomérac)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li> Pôles touristiques majeurs (tourisme de masse): Grotte Chauvet Pont d'Arc,</li> <li> Les rivières et les gorges</li> <li> Les silhouettes villageoises remarquables</li> <li> Les itinéraires et pôles d'intérêts paysagers : D122, les sites de terrasses remarquables, les oppidum romains, les voies vertes et les nombreuses vues remarquables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'espaces naturels remarquables, reconnus et protégés: <ul style="list-style-type: none"> <li> . Natura 2000</li> <li> . Znieff type II</li> <li> . Réservoirs de biodiversité</li> </ul> </li> <li>Secteurs d'habitat : espaces extérieurs entretenus et jardinés : nature «ordinaire»</li> </ul>	
<b>P r o b l é m a t i q u e s</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Vacance des logements et des commerces dans les centres des villes et des villages</li> <li> Villages-rue traversés par la D104 (Unités «Arc Aubenas-Les Vans», «Arc Privadois», «Frange rhodanienne») et la D579 (Unité «Ardèche Calcaire»)</li> <li> Phénomène de banalisation important: étalement urbain</li> <li> Entrées de villes dégradées,</li> <li> Baisse de la qualité des paysages sur les abords des axes de communication principaux: les couloirs de la N102, D104 et D579.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Enrésinement fort aux abords des axes de communication majeurs (D104 et D120)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des paysages agricoles menacés: Étalement urbain important et développement urbain lié au tourisme sur les terres agricoles à proximité des rivières</li> <li>Des terres agricoles stratégiques <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jardins et espaces agricoles «résiduels» à proximité des quartiers résidentiels</li> <li>- Les corridors écologiques</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Des espaces stratégiques abandonnés et peu mis en valeur : <ul style="list-style-type: none"> <li> . les vues remarquables principales,</li> <li> . les itinéraires paysagers et liaisons douces potentielles</li> <li> - les entrées sur le territoire (par la N102 et la D86 au sud et sud-est)</li> </ul> </li> <li> Des secteurs menacés et sous-équipés pour le tourisme de masse: <ul style="list-style-type: none"> <li>. espaces naturels attractifs pour le tourisme (Les Gras, La vallée de l'Ibie,</li> <li>. le pôle touristique des Gorges de l'Ardèche et du Pont d'Arc</li> </ul> </li> <li>Lisibilité de l'offre (hébergement, stationnement, randonnées, pôles attractifs, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Des ensembles paysagers présentant une qualité environnementale, reconnus mais non protégés (la Vallée de l'Ibie)</li> <li> Zones de conflit qualité environnementale / développement urbain (résidentiel et touristique) et mobilité (axe N102, Bassin du Doux et Vallée de l'Eyrieux)</li> <li>Connaissances sur le patrimoine naturel, les évolutions et la localisation des sites à visiter.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Territoires consommateurs où habitent et travaillent 80% de la population</li> </ul>





## TENSION MIGRATOIRE, DES MIGRATIONS VERS LA « CAMPAGNE » QUI SE TRADUISENT PAR DES APPORTS IMPORTANTS AU MILIEU LOCAL

Habiter l'Ardèche c'est vivre la rencontre entre des situations rurales diversifiées et les « mondes urbains », la densité la plus grande de ses principaux pôles et les mondes ruraux les moins peuplés de son « arrière pays ». Cette tension relève en premier lieu du rapport entre différents types de mobilités et des sédentarités de longue date. Cette tension rural/urbain n'est pas exceptionnelle en France, elle apparaît néanmoins plus significative ici qu'ailleurs.

- Théâtre d'un « retour à la terre », le territoire a accueilli et continue d'accueillir depuis les années 1960, différentes « vagues » de « néo ruraux » — citadins souvent porteurs d'une culture urbaine, mais exprimant le besoin de changer de cadre de vie.

Souvent décrite comme le produit d'un choc de cultures et de valeurs, cette tension permet d'analyser une part des rapports entre « nouveaux arrivants » et « habitants autochtones ». Elle est porteuse de conflits culturels, d'usages et d'aménagements du territoire entre de nouveaux habitants d'origine urbaine, refusant le « mode de vie » urbain, mais s'adaptant difficilement aux « modes de vie » paysans traditionnels. Au fil du temps cependant, ce sont à des convergences et une acculturation que nous assistons. Les « anciens urbains » participent aujourd'hui pour beaucoup à la vie locale, certains d'entre eux expriment la volonté d'y développer une activité agricole ou rurale. Ils sont, pour beaucoup, de plus en plus impliqués dans la vie économique, politique, sociale.

- Si l'arrivée de « néo ruraux » sur le territoire ardéchois a induit un mouvement de recomposition sociale sans précédent, d'autres mobilités et parcours résidentiels travaillent le territoire : nouvelles générations d'urbains des années 1990, résidents secondaires, touristes du tourisme de masse, migration économique saisonnière ou plus durable. Parmi ces nouveaux habitants, notons d'abord, des habitants urbains cherchant à échapper à la grande ville et à retrouver un cadre de vie moins dense, plus « naturel ». À la différence des « néo-ruraux », ceux que l'on appelle parfois « les rurbains » cherchent à conserver leur culture urbaine. Ils importent en quelque sorte la ville à la campagne. Ne recherchant pas nécessairement l'isolement, on les retrouve surtout aux abords des grands axes urbains structurants dont ils viennent grossir les mondes périurbains émergents. Parmi les populations mobiles qui participent de la production des territoires, les habitants ponctuels, propriétaires ou non de leur résidence secondaire, participent également activement de l'évolution des paysages. Là encore, à la différence des « néo-ruraux », le lien aux usages traditionnels est plus ou moins distant. Alors que certains voudront se situer en liens avec les usages architecturaux passés, d'autres n'en auront qu'une conscience éloignée ou feront en fonction de leurs moyens et de leurs désirs empreints à nouveau de culture urbaine.



## Conclusion : une superposition de trames paysagères historiques et récentes

Les nouveaux modes d'habiter et de fonctionner sur le territoire génèrent des pratiques différentes de celles qui constituaient les paysages il y a cinquante ans :

- Pratiques pendulaires
- Désindustrialisation et activités tertiaires
- Consommation du paysage et société du temps libre
- La résidentialisation secondaire
- Transition écologique

Il s'agit des nouveaux moteurs qui produisent les paysages ardéchois. On constate donc qu'à la trame géographique et historique qui met en lumière les 17 unités de paysage s'articule une trame territoriale récente issue des nouveaux modes d'habiter. Les principales formes paysagères issues des nouvelles pratiques participent fortement à la banalisation et à la dégradation des paysages mais sont également le reflet des nouvelles potentialités du territoire : l'attractivité du bassin de vie, le dynamisme de l'emploi et de la consommation, la création de richesses économiques, etc.

Par conséquent, si les nouvelles pratiques et les nouveaux modes d'habiter ne sont pas à stigmatiser, il faut en prendre conscience et maîtriser leur développement en les intégrant aux processus de valorisation des paysages.

Dès lors, la définition des enjeux de territoire doit intégrer les nouvelles pratiques territoriales et répondre aux questions suivantes :



**COMMENT SE POSITIONNER PAR RAPPORT À  
CES ÉVOLUTIONS DES MODES D'HABITER ?**

**QUELS ENJEUX METTRE EN LUMIÈRE POUR  
QUEL PROJET DE TERRITOIRE ?**

